RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03590
Numéro SIREN : 834 234 189
Nom ou dénomination : ABELIS CONSTRUCTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2022 sous le numéro de dépôt 18575

Déposé au Greffe
le 28 JUIL. 2022
sous le N° 18575
RCS N° 17B3590

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

12 rue Lavoisier
Zone d'activités de Ragon

44119 TREILLIERES
Exercice clos le : 31 décembre 2021
APE : 6630Z SIRET : 83423418900027

Le 30 juin 2022

"Certifiés conformes par le Président"

Expèréo

BILAN ACTIF

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ACTIF

	Valeurs au 31/12/21					
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	% de l'actif	Valeurs au 31/12/20	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				98		95
Participations	3 727 570	1 022 947	2 704 623		2 799 183	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**3 727 570**	**1 022 947**	**2 704 623**	**98**	**2 799 183**	**95**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						2
Clients (3)					1 363	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	286		286		2 545	
Groupe et associés (3)	3 825		3 825		63 153	
Débiteurs divers (3)						
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	43 376		43 376	2	66 341	2
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**47 487**		**47 487**	**2**	**133 403**	**5**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**3 775 056**	**1 022 947**	**2 752 109**	**100**	**2 932 586**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Expèréo

BILAN PASSIF

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

PASSIF

	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 500 000)	500 000	18	500 000	17
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		10		9
Réserve légale	13 723		13 487	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	260 732		256 257	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	146 886	5	4 710	
SITUATION NETTE	921 341	33	774 455	26
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	42 337	2	31 679	1
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**963 678**	**35**	**806 133**	**27**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles	307 562	11	307 540	10
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 360 709	49	1 697 499	58
Emprunts et dettes financières diverses (3)	110 941	4	109 845	4
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	1 026		3 478	
Fournisseurs, factures non parvenues	492		478	
Dettes fiscales et sociales	7 512		7 422	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	190		190	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**1 788 432**	**65**	**2 126 453**	**73**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**2 752 109**	**100**	**2 932 586**	**100**
(1) Dont à plus d'un an	*1 008 946*		*1 642 998*	
(1) Dont à moins d'un an	*779 486*		*483 455*	

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

DOCUMENTS DE GESTION

Expèréo

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	78 924	100	76 370	100	2 554	3
Montant net du chiffre d'affaires	**78 924**	**100**	**76 370**	**100**	**2 554**	**3**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	7		55		-48	-88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**78 930**	**100**	**76 425**	**100**	**2 505**	**3**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	6 996	9	10 544	14	-3 547	-34
Impôts, taxes et versements assimilés	905	1	881	1	24	3
Salaires et traitements	29 971	38	29 747	39	224	1
Charges sociales	9 245	12	8 319	11	926	11
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1		1			-17
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**47 118**	**60**	**49 492**	**65**	**-2 374**	**-5**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**31 812**	**40**	**26 933**	**35**	**4 879**	**18**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Expèréo

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

		Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers							
De participation	(3)	255 000	323	50 000	65	205 000	410
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)						
Autres intérêts et produits assimilés	(3)	572	1	969	1	-397	-41
Reprises sur prov., dépréciations, transferts							
Différences positives de change							
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		**255 572**	**324**	**50 969**	**67**	**204 603**	**401**
Charges financières							
Dot. amortissements, dépréc., prov.		94 560	120	25 387	33	69 173	272
Intérêts et charges assimilées	(4)	35 280	45	37 147	49	-1 867	-5
Différences négatives de change							
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		**129 840**	**165**	**62 534**	**82**	**67 306**	**108**
RÉSULTAT FINANCIER		**125 732**	**159**	**-11 565**	**-15**	**137 297**	
RÉSULTAT COURANT avant impôts		**157 544**	**200**	**15 368**	**20**	**142 176**	**925**
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges							
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS							
Charges exceptionnelles							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Dot. amortissements, dépréciations, prov.		10 658	14	10 658	14		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		**10 658**	**14**	**10 658**	**14**		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-10 658**	**-14**	**-10 658**	**-14**		
Participation des salariés aux résultats							
Impôt sur les bénéfices							
TOTAL DES PRODUITS		**334 502**	**424**	**127 394**	**167**	**207 108**	**163**
TOTAL DES CHARGES		**187 616**	**238**	**122 684**	**161**	**64 932**	**53**
Bénéfice ou Perte		**146 886**	**186**	**4 710**	**6**	**142 176**	

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

BILAN

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 2 752 109,42 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 146 886,09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/05/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les titres de l'unique filiale ont fait l'objet d'une dépréciation de 1 022 947 € correspondant à la variation des capitaux propres entre fin 2017 et fin 2021 de cette même filiale, majorée de la dette de la société sur cette filiale au 31/12/2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de l'unique filiale ont fait l'objet d'une dépréciation de 94 560 € correspondant à la variation des capitaux propres entre fin 2020 et fin 2021 de cette même filiale.
Il faut noter que la dette de la société sur la filiale a été intégrée dans le calcul de la provision.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les obligations qui n'auront pas été converties en action seront amorties à leur date d'échéance soit le 16 janvier 2025. Le titulaire des obligations non converties bénéficiera du versement d'une prime de non conversion égale à :

- tranche 1 : 10% annuel
- tranche 2 : 11 % annuel

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		3 727 570		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	3 727 570		
		TOTAL GENERAL	3 727 570		

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				3 727 570	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			3 727 570	
		TOTAL GENERAL			3 727 570	

En Euro

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial					
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations	928 387	94 560		1 022 947
	Autres				
	TOTAL	**928 387**	**94 560**		**1 022 947**
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
	TOTAL GÉNÉRAL	**928 387**	**94 560**		**1 022 947**

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	31 679	10 658		42 337
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	**31 679**	**10 658**		**42 337**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation	928 387	94 560		1 022 947
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**928 387**	**94 560**		**1 022 947**
	TOTAL GÉNÉRAL	**960 066**	**105 218**		**1 065 284**

Dont provisions pour pertes à terminaison		
Dont dotations & reprises	- d'exploitation	
	- financières	94 560
	- exceptionnelles	10 658

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :	
d'exploitation	
financières	94 560
exceptionnelles	10 658

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation comprennent le prix d'achats des actions de la filiale mais également les frais accessoires. Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire par tranche de 1/5 chaque année.
Le montant des frais d'acquisition est de 53 291.24 €. Elles sont amorties au 31/12/2021 pour un montant de 42 336.96 €. Le montant restant à amortir est donc de 10 954.28€.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
LES MAISONS MARINES - 12 AVENUE LAVOISIER 44119 TR	37 200	487 906	100	160 956
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (7) (9)	Montant des cautions et avals donnes par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice ecoule (7) (10)	Resultats (benefice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la societe au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
LES MAISONS MARINES - 12 AVENUE LAVOISIER 44119 TREILLIERES - 429609035	37 200	326 949	100,00	3 727 570	2 704 623			2 694 200	160 956	255 000
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	286	286	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		3 825	3 825	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance				
	TOTAUX		**4 111**	**4 111**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	572
Disponibilités	
TOTAL	**572**

O.C.A

La prime de conversion ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Les OCA sont convertibles en totalité, T1 et T2 (150 k€ pour chaque tranche). Pour la T1, au choix du titulaire, pour la T2, selon les conditions prévues au contrat.
Les droits conférés sont de 300 000 € de capital social.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500,00	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	500,00	1 000,00

Obligations convertibles, échangeables et titres similaires

Emission par l'entreprise à la date de clôture de l'exercice		
En nombre	300,00	
En valeur	300 000	
Etendue des droits qu'elles confèrent		300 000,00

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	307 562	7 562	300 000	
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 360 709	351 763	1 008 946	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	110 941	110 941		
Fournisseurs & comptes rattachés	1 518	1 518		
Personnel & comptes rattachés	3 000	3 000		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	2 165	2 165		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 049	2 049		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	299	299		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	190	190		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**1 788 432**	**479 486**	**1 308 946**	

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 330 608

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	7 562
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 371
Emprunts et dettes financières divers	1 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	492
Dettes fiscales et sociales	4 162
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	190
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**24 872**

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	88 863					88 863
Assurances à échoir	1 800					1 800
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Prime de non conversion obligation t1	69 525					69 525
Prime de non conversion obligation t2	86 220					86 220
TOTAL (1)	**246 408**					**246 408**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
TOTAL	**246 408**			**246 408**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Les 3 crédits bancaires obtenus ont fait l'objet d'une garantie via le nantissement des 1200 titres de la société LES MAISONS MARINES, unique filiale de société ABELIS CONSTRUCTIONS.
Le capital restant du global s'élève à 1 349 338 € et la valeur nette des titres à l'actif est de 2 704 622 €.

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 349 338	2 704 622
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**1 349 338**	**2 704 622**

ABELIS CONSTRUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 12 rue Lavoisier
Zone d'activités de Ragon, 44119 TREILLIERES
834234189 RCS NANTES

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2022

Exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera également donné lecture du rapport de votre Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2021, la Société a enregistré une augmentation (+3,34%) de son chiffre d'affaires et une forte progression de son résultat net.

Les titres de l'unique filiale ont fait l'objet d'une dépréciation de 1 022 947 € correspondant à la variation des capitaux propres entre fin 2017 et fin 2021 de cette même filiale, majorée de la dette de la société sur cette filiale au 31/12/2021.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2021, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Aucune évolution particulière n'est envisagée.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats de la filiale de notre Société.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- La SAS LES MAISONS MARINES ayant son siège social à TREILLIERES (44) 12 rue Lavoisier – ZA de Ragon, immatriculée sous le numéro 429609035 RCS NANTES et dont le capital social de 37 200 euros est détenu en totalité (100%) par la Société, a réalisé un chiffre d'affaires de 2 694 200 euros au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et a dégagé un résultat net de 160 956 euros.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, I du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients en indiquant le nombre et le montant total des factures reçues et émises non réglées, et ayant connu un retard de paiement au 31 décembre 2021 et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans les tableaux ci-annexés.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 78 924 euros contre 76 370 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 3,34%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 7 euros contre 55 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 6 996 euros contre 10 544 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 33,65%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 905 euros contre 881 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 2,72%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 29 971 euros contre 29 747 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 0,75%.

Le montant des charges sociales s'élève à 9 245 euros contre 8 319 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 11,13%.
L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice reste fixé à 1 personne à la clôture de l'exercice.

Le montant des autres charges reste fixé à 1 euro comme pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 47 118 euros contre 49 492 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de 4,80%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 31 813 euros contre 26 933 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 18,12%.

Compte tenu d'un résultat financier de 125 732 euros (résultat négatif de 11 565 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 157 545 euros contre 15 368 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à un montant négatif de 10 658 euros contre un montant négatif de 10 658 euros pour l'exercice précédent.

Aucun impôt sur les sociétés n'était dû au titre de l'exercice écoulé comme pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 se solde ainsi par un bénéfice de 146 886,09 euros contre un bénéfice de 4 709,91 euros au titre de l'exercice précédent,

Au 31 décembre 2021, le total du bilan de la Société s'élevait à 2 752 109 euros contre 2 932 586 euros pour l'exercice précédent.

<u>Proposition d'affectation du résultat</u>

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 146 886,09 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 de la manière suivante :

- Dotation de la réserve légale 7 344,30 euros
- Le Solde de 139 541,79 euros
  En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 400 273,58 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 963 677,55 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

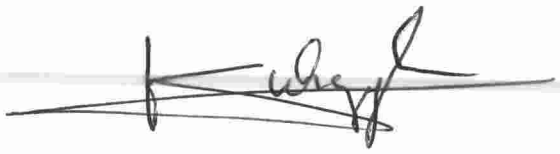
Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à TREILLIERES
Le 15 juin 2022

Brice KUCHARCZYK
Président



Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-6 du Code de commerce)

	Article D. 441-6 I.-1° : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441-6 I.-2° : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	*0 jour (indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	3						0					
Montant total des factures concernées *(préciser : HT ou TTC)*	968TTC	31TTC				31						
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice *(préciser : HT ou TTC)*	11.53 % ttc	0. TTC										
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice *(préciser : HT ou TTC)*												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues *(préciser : HT ou TTC)*												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : *(préciser)* ☐ Délais légaux : *(préciser) 30 JOURS*						☐ Délais contractuels : *(préciser)* ☐ Délais légaux : *(préciser)*					

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice (tableau prévu au II de l'article D. 441-6 du Code de commerce)

	Article D. 441-6 - II : Factures *reçues* ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441-6 II : Factures *émises* ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	*0 jour (indicatif)*	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées												
Montant cumulé des factures concernées *(préciser : HT ou TTC)*												
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année *(préciser : HT ou TTC)*												
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année *(préciser : HT ou TTC)*												
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues *(préciser : HT ou TTC)*												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : *(préciser)* ☐ Délais légaux : *(préciser)*						☐ Délais contractuels : *(préciser)* ☐ Délais légaux : *(préciser)*					

ABELIS CONSTRUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 12 rue Lavoisier - Zone d'activités de Ragon
44119 TREILLIERES
834234189 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE du 30 JUIN 2022

FEUILLE DE PRESENCE

N°	Associés	Pleine Propriété	Usufruit	Voix	Nom du mandataire éventuel - Signature
1	SAS ALPHA PATRIMOINE 1 bis rue Voltaire, 44000 NANTES	125	125	125	
2	M. GAUTIER Jérôme 9 bis Emmanuel FOUGERAT, 44100 NANTES	10	10	10	
3	M. KUCHARCZYK Tadeusz 11 allée de l'Oliveraie, 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE	25		25	
4	SAS T.S.O 12 rue Lavoisier, 44119 TREILLIERES	340	340	340	
	Totaux	500	475	500	

Nombre d'associés : 4

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 2 pouvoirs, arrêtée à 3 associés présents ou représentés possédant ensemble 975 droits sociaux

Le président

Le secrétaire

ABELIS CONSTRUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 12 rue Lavoisier
Zone d'activités de Ragon, 44119 TREILLIERES
834234189 RCS NANTES

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le 30 juin,
A 10 h 30,

Les associés de la société ABELIS CONSTRUCTIONS se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 12 rue Lavoisier - Zone d'activités de Ragon 44119 TREILLIERES, sur convocation faite par lettre recommandée adressée le 15 juin 2022 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Brice KUCHARCZYK, en sa qualité de Président de la Société. le Président suit l'un précédent de Nicolas de la Serre, représentant la BPI en sa qualité d'obligataire

Monsieur Stéphane GERARD est désigné comme secrétaire.

La société ORECO, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est présente.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 1.25 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2021,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,

- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et de son rapport spécial sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39- 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée par 575 voix ayant voté pour, ..0.. voix ayant voté contre et ..0.. voix s'étant abstenues.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 146 886,09 euros de la manière suivante :

- Dotation de la réserve légale 7 344,30 euros
- Le Solde de 139 541,79 euros
  En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 400 273,58 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 963 677,55 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée par 475 voix ayant voté pour, ... voix ayant voté contre et ... voix s'étant abstenues.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée par 475 voix ayant voté pour, ... voix ayant voté contre et ... voix s'étant abstenues.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Brice KUCHARCZYK

Le secrétaire

ABELIS CONSTRUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 12 rue Lavoisier
Zone d'activités de Ragon, 44119 TREILLIERES
834234189 RCS NANTES

POUVOIR

Je soussigné Jérôme GAUTIER,
demeurant 9 bis Emmanuel FOUGERAT, 44100 NANTES,

titulaire de 10 actions en pleine propriété de la société ABELIS CONSTRUCTIONS, société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros, dont le siège social est situé 12 rue Lavoisier Zone d'activités de Ragon, 44119 TREILLIERES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 834234189 RCS NANTES,

Donne par les présentes pouvoir à :
M. Brice KUCHARCZYK
demeurant La Grande Bodinière 44240 SUCE /ERDRE

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de ladite société, convoquée pour le 30 juin 2022 à 10h30, 12 rue Lavoisier Zone d'activités de Ragon 44119 TREILLIERES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

En conséquence, assister à cette assemblée, émarger la feuille de présence, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces, et généralement, faire le nécessaire.

Dans le cas où cette assemblée générale ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée générale réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à Nantes
Le 24/06/2022

ABELIS CONSTRUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 12 rue Lavoisier
Zone d'activités de Ragon, 44119 TREILLIERES
834234189 RCS NANTES

POUVOIR

Je soussigné François HURELLE,

agissant en qualité de représentant légal de la société ALPHA PATRIMOINE, Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros, dont le siège social est 1 bis rue Voltaire, 44000 NANTES,

titulaire de 125 actions en pleine propriété de la société ABELIS CONSTRUCTIONS, société par actions simplifiée au capital de 500 000 euros, dont le siège social est situé 12 rue Lavoisier Zone d'activités de Ragon, 44119 TREILLIERES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 834234189 RCS NANTES,

Donne par les présentes pouvoir à :

M. Stéphane Gérard
demeurant 11, Impasse de l'Enfer CARQUEFOU (44)

pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de ladite société, convoquée pour le 30 juin 2022 à 10h30, 12 rue Lavoisier Zone d'activités de Ragon 44119 TREILLIERES, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,

En conséquence, assister à cette assemblée, émarger la feuille de présence, prendre part à toutes discussions et délibérations, émettre tous avis et votes ou s'abstenir sur les questions à l'ordre du jour, signer tous procès-verbaux et autres pièces, et généralement, faire le nécessaire.

Dans le cas où cette assemblée générale ne pourrait délibérer à la majorité requise pour la validité des décisions, le présent pouvoir conservera ses effets pour l'assemblée générale réunie ultérieurement sur deuxième convocation avec le même ordre du jour.

Fait à Nantes
Le 21/06/2022

ABELIS CONSTRUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 12 rue Lavoisier
Zone d'activités de Ragon, 44119 TREILLIERES
834234189 RCS NANTES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 juin 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 146 886,09 euros de la manière suivante :

- Dotation de la réserve légale 7 344,30 euros
- Le Solde de 139 541,79 euros
  En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 400 273,58 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 963 677,55 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée par 3 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre et 0 voix s'étant abstenues.

Certifié conforme
Le Président
Brice KUCHARCZYK



oreco

EXPERTISE I AUDIT I CONSEIL

ABELIS CONSTRUCTION
12 rue Lavoisier
Zone d'activités Ragon
44119 TREILLIERES

Rapports du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31/12/2021

EXPERTISE I AUDIT I CONSEIL

ABELIS CONSTRUCTIONS
SAS au capital de 500 000 euros
Siège social : 12 rue Lavoisier
Zone d'activités Ragon
44119 Treillières
RCS NANTES 834 234 189

****

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

****

Ce rapport comporte 25 pages y compris celle-ci

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABELIS CONSTRUCTION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les points de l'annexe des comptes annuels « Faits caractéristiques de l'exercice » portant sur la dépréciation des titres " MAISONS MARINES " et « Règles et méthodes comptables » au paragraphe « Primes de remboursement des obligations » portant sur les conditions de remboursement de l'emprunt obligataire convertible.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Primes de remboursement des obligations**

Comme mentionné dans l'observation portée ci-avant, la note « Primes de remboursement des obligations » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des obligations convertibles en actions, à savoir le versement d'une prime pour les obligations qui n'auront pas été converties en actions à leur échéance du 16 janvier 2025. Le montant estimé de ladite prime au 31.12.2021 s'élève à 70 041 € et n'a pas fait l'objet de provision au 31.12.2021.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans cette note de l'annexe.

- **Titres de participation**

Votre société constitue des provisions pour dépréciation des titres de participation et des avances en compte courant afin de prendre en compte les pertes de valeur de la filiale MAISONS MARINES. Ces provisions sont évaluées tel que décrit dans les notes « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » et « créances » de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues pour évaluer la valeur d'utilité des titres de participation et des avances en compte courant, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » et « créances » de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée.

Nous rappelons toutefois que, ces estimations étant fondées sur des prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations diffèreront parfois de manière significative, des prévisions.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments

collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Treillières, le 23 mai 2022

Pour la SAS ORECO,
Commissaires aux comptes

Matthieu GUINE
Commissaire aux comptes

Les comptes annuels annexés se caractérisent par les données suivantes :

Rubriques	***Montants***
Total du bilan	2 752 109 €
Chiffre d'affaires	78 924 €
Résultat	146 866 €

Expèréo

BILAN ACTIF

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ACTIF

	Valeurs au 31/12/21					
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes	% de l'actif	Valeurs au 31/12/20	% de l'actif
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				98		95
Participations	3 727 570	1 022 947	2 704 623		2 799 183	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**3 727 570**	**1 022 947**	**2 704 623**	**98**	**2 799 183**	**95**
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						2
Clients (3)					1 363	
Clients douteux, litigieux (3)						
Clients factures à établir (3)						
Personnel et comptes rattachés (3)						
Créances fiscales et sociales (3)	286		286		2 545	
Groupe et associés (3)	3 825		3 825		63 153	
Débiteurs divers (3)						
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	43 376		43 376	2	66 341	2
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**47 487**		**47 487**	**2**	**133 403**	**5**
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	**3 775 056**	**1 022 947**	**2 752 109**	**100**	**2 932 586**	**100**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Expèréo

BILAN PASSIF

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

PASSIF

	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 500 000)	500 000	18	500 000	17
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		10		9
Réserve légale	13 723		13 487	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	260 732		256 257	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	146 886	5	4 710	
SITUATION NETTE	921 341	33	774 455	26
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	42 337	2	31 679	1
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**963 678**	**35**	**806 133**	**27**
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles	307 562	11	307 540	10
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 360 709	49	1 697 499	58
Emprunts et dettes financières diverses (3)	110 941	4	109 845	4
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	1 026		3 478	
Fournisseurs, factures non parvenues	492		478	
Dettes fiscales et sociales	7 512		7 422	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	190		190	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**1 788 432**	**65**	**2 126 453**	**73**
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	**2 752 109**	**100**	**2 932 586**	**100**
(1) Dont à plus d'un an	*1 308 946*		*1 642 998*	
(1) Dont à moins d'un an	*479 486*		*483 455*	

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

Expèréo

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	78 924	100	76 370	100	2 554	3
Montant net du chiffre d'affaires	**78 924**	**100**	**76 370**	**100**	**2 554**	**3**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	7		55		-48	-88
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**78 930**	**100**	**76 425**	**100**	**2 505**	**3**
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	6 996	9	10 544	14	-3 547	-34
Impôts, taxes et versements assimilés	905	1	881	1	24	3
Salaires et traitements	29 971	38	29 747	39	224	1
Charges sociales	9 245	12	8 319	11	926	11
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1		1			-17
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	**47 118**	**60**	**49 492**	**65**	**-2 374**	**-5**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**31 812**	**40**	**26 933**	**35**	**4 879**	**18**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Expèréo

COMPTE DE RÉSULTAT

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

		Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers							
De participation	(3)	255 000	323	50 000	65	205 000	410
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3)						
Autres intérêts et produits assimilés	(3)	572	1	969	1	-397	-41
Reprises sur prov., dépréciations, transferts							
Différences positives de change							
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		**255 572**	**324**	**50 969**	**67**	**204 603**	**401**
Charges financières							
Dot. amortissements, dépréc., prov.		94 560	120	25 387	33	69 173	272
Intérêts et charges assimilées	(4)	35 280	45	37 147	49	-1 867	-5
Différences négatives de change							
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement							
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES		**129 840**	**165**	**62 534**	**82**	**67 306**	**108**
RÉSULTAT FINANCIER		**125 732**	**159**	**-11 565**	**-15**	**137 297**	
RÉSULTAT COURANT avant impôts		**157 544**	**200**	**15 368**	**20**	**142 176**	**925**
Produits exceptionnels							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges							
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS							
Charges exceptionnelles							
Sur opérations de gestion							
Sur opérations en capital							
Dot. amortissements, dépréciations, prov.		10 658	14	10 658	14		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		**10 658**	**14**	**10 658**	**14**		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		**-10 658**	**-14**	**-10 658**	**-14**		
Participation des salariés aux résultats							
Impôt sur les bénéfices							
TOTAL DES PRODUITS		**334 502**	**424**	**127 394**	**167**	**207 108**	**163**
TOTAL DES CHARGES		**187 616**	**238**	**122 684**	**161**	**64 932**	**53**
Bénéfice ou Perte		**146 886**	**186**	**4 710**	**6**	**142 176**	

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 2 752 109,42 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 146 886,09 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/05/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les titres de l'unique filiale ont fait l'objet d'une dépréciation de 1 022 947 € correspondant à la variation des capitaux propres entre fin 2017 et fin 2021 de cette même filiale, majorée de la dette de la société sur cette filiale au 31/12/2021.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les titres de l'unique filiale ont fait l'objet d'une dépréciation de 94 560 € correspondant à la variation des capitaux propres entre fin 2020 et fin 2021 de cette même filiale.
Il faut noter que la dette de la société sur la filiale a été intégrée dans le calcul de la provision.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les obligations qui n'auront pas été converties en action seront amorties à leur date d'échéance soit le 16 janvier 2025. Le titulaire des obligations non converties bénéficiera du versement d'une prime de non conversion égale à :

- tranche 1 : 10% annuel
- tranche 2 : 11 % annuel

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**			
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		3 727 570		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL	3 727 570		
		TOTAL GENERAL	3 727 570		

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL				
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				3 727 570	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			3 727 570	
		TOTAL GENERAL			3 727 570	

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES		Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial					
Frais d'établissement, de recherche et de développement					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels					
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et mob. informatique				
	Emballages récupérables divers				
Immobs financières	Titres mis en équivalence				
	Titres de participations	928 387	94 560		1 022 947
	Autres				
	TOTAL	**928 387**	**94 560**		**1 022 947**
Stocks					
Créances					
Valeurs mobilières de placement					
	TOTAL GÉNÉRAL	**928 387**	**94 560**		**1 022 947**

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	31 679	10 658		42 337
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	**31 679**	**10 658**		**42 337**
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL				
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation	928 387	94 560		1 022 947
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**928 387**	**94 560**		**1 022 947**
	TOTAL GÉNÉRAL	**960 066**	**105 218**		**1 065 284**

Dont provisions pour pertes à terminaison		
Dont dotations & reprises	- d'exploitation	
	- financières	94 560
	- exceptionnelles	10 658

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :	
d'exploitation	
financières	94 560
exceptionnelles	10 658

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation comprennent le prix d'achats des actions de la filiale mais également les frais accessoires. Ces frais font l'objet d'un amortissement dérogatoire par tranche de 1/5 chaque année.
Le montant des frais d'acquisition est de 53 291.24 €. Elles sont amorties au 31/12/2021 pour un montant de 42 336.96 €.
Le montant restant à amortir est donc de 10 954.28€.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
LES MAISONS MARINES - 12 AVENUE LAVOISIER 44119 TR	37 200	487 906	100	160 956
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
LES MAISONS MARINES - 12 AVENUE LAVOISIER 44119 TREILLIERES - 429609035	37 200	326 949	100,00	3 727 570	2 704 623			2 694 200	160 956	255 000
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coincide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

	Capital (6)	Reserves et report à nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prets et avances consentis par la societe et non encore rembourses (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la societe (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoule (7) (10)	Resultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaisses par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coincide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients				
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	286	286	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		3 825	3 825	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)				
	Charges constatées d'avance				
	TOTAUX		**4 111**	**4 111**	

Renvois (1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	572
Disponibilités	
TOTAL	**572**

O.C.A

La prime de conversion ne fait pas l'objet d'un amortissement.

Les OCA sont convertibles en totalité, T1 et T2 (150 k€ pour chaque tranche). Pour la T1, au choix du titulaire, pour la T2, selon les conditions prévues au contrat.
Les droits conférés sont de 300 000 € de capital social.

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500,00	1 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	500,00	1 000,00

Obligations convertibles, échangeables et titres similaires

Emission par l'entreprise à la date de clôture de l'exercice		
En nombre	300,00	
En valeur	300 000	
Etendue des droits qu'elles confèrent		300 000,00

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	307 562	7 562	300 000	
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	1 360 709	351 763	1 008 946	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	110 941	110 941		
Fournisseurs & comptes rattachés	1 518	1 518		
Personnel & comptes rattachés	3 000	3 000		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	2 165	2 165		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 049	2 049		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	299	299		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	190	190		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**1 788 432**	**479 486**	**1 308 946**	

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 330 608

Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	7 562
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 371
Emprunts et dettes financières divers	1 095
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	492
Dettes fiscales et sociales	4 162
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	190
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**24 872**

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	88 863					88 863
Assurances à échoir	1 800					1 800
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Prime de non conversion obligation t1	69 525					69 525
Prime de non conversion obligation t2	86 220					86 220
TOTAL (1)	**246 408**					**246 408**

	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
Engagements en matière de pensions				
TOTAL	**246 408**			**246 408**

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

Expèréo

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS ABELIS CONSTRUCTIONS

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Les 3 crédits bancaires obtenus ont fait l'objet d'une garantie via le nantissement des 1200 titres de la société LES MAISONS MARINES, unique filiale de société ABELIS CONSTRUCTIONS.
Le capital restant du global s'élève à 1 349 338 € et la valeur nette des titres à l'actif est de 2 704 622 €.

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 349 338	2 704 622
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	**1 349 338**	**2 704 622**

EXPERTISE I AUDIT I CONSEIL

ABELIS CONSTRUCTIONS
SAS au capital de 500 000 euros
Siège social : 12 rue Lavoisier – Zone d'activités Ragon
44119 Treillières
RCS NANTES 834 234 189

****

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021

****

Ce rapport comporte 3 pages y compris celle-ci

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 227-10 du code de commerce, nous avons été avisés de la conclusion des conventions règlementées suivantes au cours de l'exercice et nécessitant l'approbation de l'assemblée générale.

Convention n°1 :

Personne(s) concernée(s) : Mr Brice KUCHARCZYK, représentant permanent de la société « Les Maisons Marines » via son mandat de président de la société « ABELIS CONSTRUCTION » et associé et président de la société « ABELIS CONSTRUCTION ».

Modalités de la convention : La société « ABELIS CONSTRUCTION » perçoit une rémunération dans le cadre de sa fonction de présidente de la société « Les Maisons Marines ».

Impacts chiffrés sur l'exercice : Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 le montant de la rémunération a été fixée à 36 000 euros hors taxes.

Convention n°2 :

Personne(s) concernée(s) : Mr Brice KUCHARCZYK, représentant permanent de la société « Les Maisons Marines » via son mandat de président de la société « ABELIS CONSTRUCTION » et associé et président de la société « ABELIS CONSTRUCTION ».

Modalités de la convention : La société « ABELIS CONSTRUCTION » perçoit une rémunération dans le cadre de la refacturation de frais de personnel de la société « Les Maisons Marines ».

Impacts chiffrés sur l'exercice : Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 le montant de la refacturation a été à hauteur de 42 924 euros hors taxes.

Convention n°3 :

Personne(s) concernée(s) : Mr Brice KUCHARCZYK, représentant permanent de la société « Les Maisons Marines » via son mandat de président de la société « ABELIS CONSTRUCTION » et associé et président de la société « ABELIS CONSTRUCTION ».

Modalités de la convention : La société « Les Maisons Marines » a consenti des avances de trésorerie à la société « ABELIS CONSTRUCTION » via une convention de compte courant de trésorerie. Ces avances en compte courant font l'objet d'une rémunération via un taux d'intérêts fixé de manière contractuelle.

Impacts chiffrés sur l'exercice : Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 le montant du compte courant s'établit à 109 845 €. Le montant des intérêts s'établit à 1 095 € pour l'exercice.

Convention n°4 :

Personne(s) concernée(s) : Mr Brice KUCHARCZYK, président et associé de la société « ABELIS CONSTRUCTION » et actionnaire de la société TSO.

Modalités de la convention : La société « ABELIS CONSTRUCTION » a consenti des avances de trésorerie à la société « TSO » via une convention de compte courant de trésorerie. Ces avances en compte courant font l'objet d'une rémunération via un taux d'intérêts fixé de manière contractuelle.

Impacts chiffrés sur l'exercice : Pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2021 le montant du compte courant s'établit à 3 253 €. Le montant des intérêts s'établit à 572 € pour l'exercice.

Fait à Treillières, le 23 mai 2022

La société ORECO
Commissaire aux Comptes

Matthieu GUINE
Commissaire aux comptes

CB 45,34 €

ARRIVE LE
28 JUIL. 2022
GREFFE TRIBUNAL COMMERCE

ABELIS CONSTRUCTIONS
Société par actions simplifiée
au capital de 500 000 euros
Siège social : 12 rue Lavoisier
Zone d'activités de Ragon, 44119 TREILLIERES
834234189 RCS NANTES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
Service « Dépôt des Comptes Annuels »
2 bis quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

Le 30 juin 2022

Dépôt des comptes annuels

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au greffe, les documents suivants, certifiés conformes, savoir :

- les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à la collectivité des associés et la résolution votée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque bancaire d'un montant de 45,34 euros pour le règlement des frais de dépôt.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Brice KUCHARCZYK

